



Saint-Zéphirin
de Courval

RAPPORT AUX CITOYENS DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU
RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Sur la situation financière terminée le 31 décembre 2023

À tous les citoyens et citoyennes de la municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval,

En vertu de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, j'ai le plaisir de présenter et de déposer le rapport annuel de la Municipalité exposant les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe au 31 décembre 2023.

États financiers 2023

Les états financiers de l'année 2023 de la municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval ont été vérifiés par « Danny Coderre. CPA auditeur » qui a déposé son rapport au conseil le 6 mai 2024. Les résultats révélaient un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 437 814\$. Le surplus accumulé de la municipalité au 31 décembre 2023 était de 716 324 \$ excluant les réserves financières de 136 972 \$ et les fonds réservés de 41 776 \$. La dette à long terme incluant la dette en cours de refinancement et la part des organismes sous notre contrôle ou en partenariats s'élève à 1 843 711\$.

Depuis 2018, les nouvelles procédures ministérielles nous obligent à inclure notre participation à la RIGIDBNY et à la Régie Incendie Lac St-Pierre dans nos états financiers.

Je vous rappelle que ces documents peuvent être consultés à l'Hôtel de Ville.

Sommaire des résultats à des fins fiscales Exercice terminé le 31 décembre 2023			
	Budget 2023	Réalisation 2023	Consolidation avec les Régies
Revenus de fonctionnement	2 582 060	3 121 446	3 165 956
Charges	1 681 399	2 046 091	2 102 453
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	786 460	488 635	476 783
<i>Éléments de conciliation à des fins fiscales</i>			
Amortissement des immobilisations		332 034	348 410
Coût des propriétés vendues		0	0
Gain ou perte de cession			
Remboursement de la dette à long terme	(285 100)	(820 300)	(820 300)
<i>Affectations</i>			
Activités d'investissement	(569 800)	(152 415)	(180 472)
Excédent (déficit) accumulé	68 440	578 519	590 260
Total des éléments de conciliation à des fins fiscales		(50 821)	(50 761)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	0	437 814	426 022

Rémunération des membres du conseil : année 2023

La rémunération des membres du conseil est établie de la façon suivante :

- Un conseiller reçoit annuellement une rémunération de 4 000 \$ et une allocation de dépense de 2 000 \$;
- Le maire, quant à lui, reçoit annuellement une rémunération de 12 000 \$ et une allocation de 6 000 \$;
- Un membre du conseil qui s'absente d'une séance du conseil, d'une session de travail, la rémunération ainsi que l'allocation habituellement versées sont réduites de 50%.
- De plus, un membre du conseil reçoit une rémunération de 50 \$ par réunion pour représenter la municipalité dans certains comités ou organismes.

Informations 2023

Évaluation imposable agricole 2023 (aux fins de taxation 2022)	159 698 323 \$
Évaluation imposable générale 2023 (aux fins de taxation 2022)	56 466 277 \$
Évaluation non-imposable 2023 (École, édifices municipaux) :	2 901 800 \$
Évaluation foncière 2023	216 164 600 \$

Conseil municipal 2021-2025

Monsieur Mathieu Lemire	maire
Monsieur Yvan Fréchette	conseiller #1
Madame Sylvie Jutras	conseillère #2
Madame Rachel Fahlman	conseiller #3
Madame Dany Drolet	conseillère #4
Madame Chantal St-Cyr	conseillère #5
Monsieur François Leclerc	conseiller #6

Personnels de l'Hôtel de ville

Hélène Chassé, <i>g.m.a</i>	Directrice générale / greffière-trésorière
Monique Manseau	Adjointe
Dany Caron	Officier municipal / inspecteur municipal
Émy Sirois (6 mois)	Agente communautaire
Angèle Lefebvre	Bibliothécaire

Conclusion

Considérant que les mesures sanitaires ont pris fin en 2022 le conseil a peu réaliser bons nombres de projets. Nous pouvons constater que 2023 a été une année de retour à la normale pour les investissement.

Dans l'ensemble, nous avons réussi à atteindre nos objectifs :

- Investissement ingénierie conduites et traitement
- Travaux de construction d'aqueduc rang Sainte-Geneviève
- Investissement ingénierie réfection rangs Saint-François et Sainte-Geneviève
- Pavage rue Andrelle
- Pavillon du terrain balle complété inauguration 1^{er} octobre
- Investissement ingénierie construction garage municipal
- Deux services de garde en milieu communautaire.

Priorités 2024

Malgré l'augmentation du coût des matériaux et de la main-d'œuvre des entrepreneurs et selon les aides financières disponibles, le conseil prévoit réaliser plusieurs projets en 2024, dont ceux reportés en 2021 et 2022 :

- Installation de la borne électrique
- Stationnement
- Garage municipal
- Conception d'un parc des familles (terrain de balle)

Naturellement, le conseil municipal demeure à l'affût de programmes gouvernementaux pour le renouvellement des infrastructures et l'amélioration des équipements municipaux.

Soyez assurés que votre conseil municipal continuera de travailler à l'amélioration de notre municipalité toujours dans le but d'offrir les meilleurs services possibles.

Je tiens aussi à profiter de cette occasion pour remercier tous les employés et bénévoles qui participent aux différents comités et activités. Sans vous, ces comités et activités ne connaîtraient pas autant de succès.

Au nom des membres du conseil municipal, je vous remercie de votre soutien et je vous prie d'accepter, chers citoyens et chères citoyennes, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le maire,



Mathieu Lemire